

## Réponse de Pur Projet au rapport des Amis de la Terre

### Préambule

Conscient du rôle important et positif de veille et de vigilance que jouent Les Amis de la Terre sur les sujets environnementaux, Pur Projet et les organisations locales au Pérou ont collaboré en toute transparence et avec bonne volonté à la mission des Amis de la Terre, dans l'objectif de favoriser des débats constructifs sur le sujet et de faire émerger les bonnes pratiques en matière de projets forestiers communautaires. C'est avec regret que nous constatons que le temps et l'énergie consacrés, et les informations partagées, n'ont servi qu'à alimenter une étude à charge, fallacieuse, et finalement ni crédible, ni utile pour faire progresser les sujets essentiels.

### Sur la méthode

Nous souhaitons tout d'abord nous indigner contre la méthode employée pour la mission des Amis de la Terre, et y relever des failles profondes, qui témoignent au mieux d'un manque de professionnalisme ou d'expérience, au pire d'un parti pris et d'une mauvaise foi évidents.

o Le projet est intégralement développé et géré par les organisations locales, parmi lesquelles certaines y ont un degré supérieur de responsabilité, comme les associations concessionnaires des zones de conservation, et celles qui constituent la Fondation Amazonia Viva (Fundavi). Les Amis de la Terre n'ont pas rencontré un seul membre de ces organisations (président, conseil d'administration, délégués, ou simples membres!), se contentant d'entretiens avec des employés (un employé d'Acopagro, 3 employés de Fundavi). Cela dénote d'une profonde incompréhension ou méconnaissance des mécanismes associatifs et coopératifs, des responsabilités, et des processus de décision au sein de ces organisations ; à moins que cela ne soit un mépris intentionnel envers les producteurs qui sont l'essence de ces associations.

### Réponse Amis de la Terre :

Les entretiens avec les différents acteurs ont été organisés en collaboration avec la Fondation Amazonia Viva et Pur Projet. Nous avons contacté les personnes dont vous nous avez donné les coordonnées et que vous nous avez recommandées. En voici la liste :

#### Gouvernement National

- M. Kenneth Peralta Naviro, Coordinateur Thématique en Gestion des forêts et Changement Climatique, Ministère de l'Environnement - Pérou

- Jesica Oliveros, MINAM

- M. José Martinez Riverra, Spécialiste (base física)

SERNANP

- M. Jaime Bendezu, Direction de la Faune Sauvage et de la forêt,  
Ministère de l'Agriculture

#### Gouvernement Régional

- M. Miguel Alva Reategui, Dirección Ejecutiva de Administración y  
Conservación de Recursos Naturales

#### ARA

- Mme. Marita Matilde Lozano Sigüenza, Responsable Gestion  
environnementale Agricole  
- M. Marco Isminio Ramirez, Spécialiste Conservation de Forêts  
- Mme. Carla Mendoza, Spécialiste Programme Conservation des Forêts

#### Pur Projet

- M. Pierric Jammes

#### Fondation Amazonia Viva

- M. Roldan Rojas Paredes, Directeur Exécutif de la FUNDAVI  
- M. Tiso Ruiz Rodríguez, Spécialiste "planeamiento rural comunitario -  
FUNDAVI  
- M. Neis Bartra Ramírez, Spécialiste «proyectos de conservación  
comunitarios» FUNDAVI

#### ACOPAGRO

- M. Alexandre Becerra Solano, Responsable de Projet Reforestation -  
ACOPAGRO  
- M. Vicente Rivera Oxolon, Associé d'ACOPAGRO  
- M. David Morales, Employé ACOPAGRO

#### ORO VERDE

- M. Hildebrando Cardenas

#### Communautés Yurilamas

- Apu Belquis Sangama  
- M. Moraima

#### Alto Shambuyaco

- Apu Tercero Salas  
- M. Julio

#### Communauté de Leymebamba

- M. Marcial Diaz Garro, Président de la Communauté Leymebamba  
- Alan Melendez Pamo, Ex-président de la Communauté Leymebamba  
- Madeleine Castro, Secrétaire  
- Magdalena Canllamas, Vice-président de la communauté  
Leymebamba

#### Communauté de Los Chilchos

- M. Manuel Culqui Bazan - Ronda Campesina
- M. Saul Cotrina Palma - Président Touristique
- M. Carlos Espinoza Maicelo - Agent de la Mairie
- M. Segundo Victoriano Garro Ocampo - Prés. AGAPROBOCHIL
- M. Ernesto Briones

#### Communauté d'Añazco Pueblo

- M. Fernando Jara S. - Teniente Gobernador
- M. Edgar
- Autres habitants lors de réunions

#### Communauté de Canaan

- M. David Añazco Bardales, Fondateur et Président de l'association Agro-écologique de Canaan
- M. Aristides Chavez Chavez, Agent de la Mairie - Canaan
- M. Leyvenguer Sanchez Zamora
- M. Geiner Sanchez Chavez
- Autres habitants lors de la réunion

#### CODEPISAM

- Juan de Dios Sangama, Président CODEPISAM
- Water Sangama, Secrétaire CODEPISAM
- Reynalinda Pizango Yubanto - Etnia Shawi - Communauté Charapillo
- Sandybelle Perez del Aguila Conde, Consultante

#### ONG Ucumari

- M. Marcos Salas
- M. Jan Vermeer
- M. Hans

#### Forest People Program

- M. Conrad Feather

o Les auditeurs n'ont pas pris la peine de visiter les communautés de la zone Sud du projet, quand celles-ci représentent plus de 90% de la population impliquée dans le projet, et que la zone Sud est la plus menacée par l'avancée de la déforestation. C'est irrecevable, et démontre que les Amis de la Terre cherchent moins à comprendre et décrire le projet que d'y trouver des exceptions susceptibles de nourrir leur parti pris. Sylvain Angerand explique même sans complexe aux employés de la Fundavi qu'il ne lui vaut pas la peine d'aller visiter cette zone Sud, puisque tout s'y déroule bien ! Même au Nord, les auditeurs se sont concentrés sur deux villages uniquement. C'est d'autant plus illogique que les Amis de la Terre reprochent leur approche d'échantillonnage aux auditeurs de SCS, qui ont pourtant couvert bien plus de villages qu'eux lors de leur visite.

Réponse Amis de la Terre :

En raison des difficultés d'accès et des limites de temps, nous n'avons pas pu visiter l'ensemble des communautés.

Nous avons fait le choix de visiter les communautés situées au Nord pour plusieurs raisons :

1. Ces communautés sont situées à l'intérieur de la concession, contrairement aux communautés de la zone Sud qui sont à la périphérie et qui ne subiront donc pas directement les restrictions d'usage.

2. Lors de la préparation de la mission, nous avons eu des informations indiquant que ces communautés n'avaient pas été consultées par Pur Projet. Nous avons voulu vérifier ces informations.

Nous contestons le choix de SCS de n'auditer que les communautés de la zone Sud car ces communautés bénéficient des avantages du projet (soutien à des projets locaux) mais sans en subir les inconvénients (restriction d'usage).

o Le rapport s'appuie sur une poignée de témoignages isolés et des anecdotes peu sérieuses (section 6, p25) de quelques habitants, quand la population totale impliquée rassemble plus de 10 000 personnes. Même si tous les avis sont à considérer, en tirer des conclusions générales est simplement irrecevable.

Réponse Amis de la Terre :

Dans la version finale du rapport, nous avons retiré certains témoignages, ou certaines parties de témoignages, lorsque nous avons estimé que le recoupage n'était pas suffisant ou qu'il y avait un risque d'exagération. La vidéo que nous avons réalisée permet de compléter utilement le rapport sur ce point.

D'une manière générale, il s'agit effectivement d'une question importante et à laquelle nous sommes confrontés, de façon régulière, lors des missions de ce type. Un projet modifie les structures sociales et les rapports de force au sein des communautés : il y a des gagnants et des

perdants. Pour limiter au maximum les biais, nous avons travaillé de façon transparente et ouverte en invitant l'ensemble de la communauté à participer, et en nous assurant de la présence des responsables. Ces entretiens sont filmés.

Les réunions dans les villages d'Anasco Pueblo et Canaan ont réunis plusieurs dizaines de villageois. Lors de la réunion à Canaan, David Anasco, le président de l'association de producteurs créée par Pur Projet, a eu l'occasion d'expliquer son point de vue et nous avons pu constater qu'il était très marginalisé et contesté. Par exemple, nous avons apporté des copies de documents essentiels – comme le contrat de concession entre le gouvernement régional et Acopagro qui prévoit des mesures répressives – et nous avons pu constater que la communauté n'avait pas eu accès à ces documents.

o Les Amis de la Terre n'ont ni informé ni coordonné les visites de certaines communautés avec les organisations qui y sont en charge des activités économiques (par exemple Oro Verde pour Shamboyacu, Yurilamas). Celles-ci ont été outrées par ces pratiques, qui contrastent singulièrement avec les notions d'information et de consentement préalable que prétend défendre les Amis de la Terre.

Réponse Amis de la Terre :

Nous avons travaillé de façon transparente et nous avons échangé à plusieurs reprises avec Pierrick Jammes à propos de notre souhait de visiter dans les communautés de Shamboyacu et Yurilamas<sup>1</sup>.

Nous avons choisi de ne pas organiser ces visites en présence des représentants de la coopérative Oro Verde. Par expérience, nous savons qu'une telle visite aurait créé une confusion dans l'esprit des habitants qui nous auraient assimilés à des partenaires d'Oro Verde et n'auraient pas parlé aussi librement. Pour faciliter les entretiens, et dans la mesure où notre planning était très serré, nous avons même fait appel à une sociologue péruvienne qui est venu expliqué aux communautés la raison de notre visite la semaine précédente. Cela nous a permis d'avoir les autorisations officielles des Apu – chef traditionnel – puisqu'il s'agit de territoire autochtone et d'avoir une discussion ouverte avec les habitants. Nous avons ensuite organisé un entretien distinct avec Oro Verde pour discuter ce dont les villageois s'étaient plaint.

Cette méthode a permis aux villageois d'exprimer librement qu'ils avaient été insuffisamment payés par Oro Verde (0,80 centimes de soles par arbre alors que les contrats prévoient 1 soles par arbre) ce qu'ils n'auraient peut-être pas fait si un représentant d'Oro Verde était présent.

---

1 E-mail du 05,09 et 19 septembre 2013 et entretien physique le mercredi 11 septembre 2013

Nous avons ensuite confronté cette information en demandant une explication aux responsables d'Oro Verde.

o Enfin, et c'est le plus grave, les Amis de la Terre n'ont ni traduit, ni envoyé le rapport, ni donné un droit de réponse, ni même informé les populations locales de sa publication, alors qu'ils y incriminent leurs organisations et les activités qu'ils se sont donnés tant de mal à implémenter. Cette attitude révoltante tranche à nouveau avec ce que prétend défendre Les Amis de la Terre sur l'information et la consultation des populations, et démontre que focalisés sur leur intention première - faire un rapport à charge - ils en oublient toute considération pour les porteurs de projets Péruviens et leur avis, dédaignant aussi au passage les risques que ces incriminations pourraient porter sur leurs activités de vente de cacao et café, et donc sur la subsistance de milliers de producteurs. Les Amis de la Terre ne respectent même pas leur engagement écrit, signé sur place avec la Fundavi, où ils s'engagent à envoyer le rapport avant publication.

Réponse Amis de la Terre :

Le rapport a d'abord été envoyé à Pure Projet dans sa version française pour nous assurer qu'il n'y avait pas d'erreurs ou de contresens important. Une fois validé, nous avons fait traduire ce rapport en espagnol et il a été envoyé (le 18 avril) à la Fondation Amazonia Viva, Oro Verde et Acopagro. Leurs commentaires ont été mis en ligne dans une annexe sur le lien [www/amisdela terre.org/purprojet](http://www.amisdela terre.org/purprojet)

Des copies en espagnol du rapport ont été imprimées et des CD avec la vidéo ont été réalisées puis envoyés, par la poste et des relais locaux, aux communautés et aux personnes rencontrées.

o Pour finir, soulignons que les Amis de la Terre, probablement dans l'objectif de restreindre la possibilité de réponse, n'ont laissé que 5 jours (dont 3 jours ouvrables !) à Pur Projet pour prendre connaissance du rapport et y apporter sa présente réponse (par ailleurs en limitant sa longueur, et ne s'engageant à la publier que « si la mise en page le permet » !).

Réponse Amis de la Terre :

Nous reconnaissons que ce délai est très court et nous nous en excusons. Nous tenons toutefois à préciser que ce délai était prévu pour des modifications factuelles afin de stabiliser le texte avant traduction (en anglais et en espagnol) et que nous avons pris soin de vous envoyer un email le 12 mars pour vous informer que le rapport vous sera envoyé le 19 mars afin que vous puissiez anticiper. Le 02 avril, je vous ai envoyé la version finale du rapport (ainsi qu'à la Fondation Amazonia Viva) et je

vous ai informé qu'il serait publié fin avril / début mai. Le 24 avril, vous nous avez envoyé une nouvelle version de vos commentaires et c'est bien cette version qui a été mise en ligne lors de la publication du rapport le 6 mai 2014.

o Enfin, le rapport reprend des paroles tronquées et avec de multiples sous-entendus de Tristan Lecomte, sans même avoir fait l'effort de le rencontrer ou de le questionner par email ou téléphone.

Réponse Amis de la Terre :

Nous avons pris contact avec Pur Projet dès juillet 2013 pour préparer cette mission. Nous avons été mis en contact avec Pierrick Jammes, le directeur de Pur projet avec qui nous avons géré les échanges. Nous sommes tout à fait disposés à rencontrer Tristan Lecomte ou d'autres personnes de l'équipe Pur Projet.

## **Sur le fond**

Sur les sujets abordés dans le rapport, Pur Projet regrette de ne pouvoir aborder ici, par manque de place, que les points les plus importants suivants, mais invite de tout cœur le lecteur à lire les réponses au rapport point par point dans le document joint.

➤ Une gouvernance 100 % locale et péruvienne.

Le projet Biocorredor Martin Sagrado est entièrement développé et géré par les communautés locales et leurs organisations démocratiques, qui à elles seules définissent leur vision, leurs objectifs, les moyens, et les activités à implémenter. Ces communautés ont peu à peu compris l'importance de la protection de leurs écosystèmes pour leur subsistance, et se sont organisées afin de demander elles-mêmes des zones de conservation au gouvernement pour une durée de 40 ans. C'est leur manquer de respect que de dire qu'elles n'ont rien compris ou qu'elles sont manipulées par Pur Projet.

Pur Projet n'a aucune représentation ni autorité dans les organisations locales (dont la Fundavi), et ne joue qu'un rôle de prestataire technique, afin de s'assurer des exigences de traçabilité, de qualité, de transparence, et pouvoir garantir le financement des plans d'actions définis par les populations, en partie grâce à la certification VCS et la vente de crédits de carbone sur le marché volontaire.

Pur Projet ne fait donc qu'aider les organisations et les élus locaux à remplir leurs obligations légales vis-à-vis du gouvernement, qui n'auraient pas d'alternatives pour financer leurs activités de conservation et leur développement.

Toute critique d'appropriation est simplement absurde, dans la mesure où, que ce soit pour la reforestation ou la conservation, ni Pur Projet, ni les financeurs finaux, n'ont absolument aucun droit sur les terres ou sur leur production (bois, fruits, agriculture, etc.). Les populations s'impliquent de leur propre initiative, et toujours de façon volontaire, soit individuellement (pour la reforestation, chaque producteur plante sur son propre terrain) ou démocratiquement à travers les organisations locales (pour les activités de conservation, dans les concessions, les forêts communales, les zones de protection détenues par les populations).

### Réponse Amis de la Terre :

A l'issue de nos entretiens sur le terrain, nous mettons en doute votre affirmation selon laquelle les communautés sont à l'origine de la création des concessions de conservation :

1. Aucune des communautés que nous avons visitées ne considère être à l'origine de ces concessions de conservation. Au contraire, les personnes que nous avons rencontrées ou qui se sont exprimées lors des réunions publiques ont toutes indiqué que ce projet leur avait été imposé. L'analyse des documents que vous nous avez fournis montre effectivement que les consultations au sein des communautés ont eu lieu à posteriori, point qui n'a pas été contredit ni par la Fondation Amazonia Viva, ni par Acopagro lors de nos entretiens.

2. En ce qui concerne les communautés que nous n'avons pas pu rencontrer, ni Acopagro, ni la Fondation Amazonia Viva n'a pas pu nous fournir de lettre ou de compte-rendu de réunion indiquant le souhait des communautés de créer une concession de conservation avant d'être démarché par Acopagro ou la Fondation Amazonia Viva.

3. Le contrat entre Acopagro et Pure Projet<sup>2</sup> indique clairement que « *Pur Projet a initié en 2010 un projet REDD+ de conservation de plus de 300 000 hectares de forêts primaires, appelé Biocorridor de Martin Sagrado* ». La Fondation Amazonia Viva a été créée à l'initiative de Pure Projet (comme l'indique le document de présentation du projet<sup>3</sup>), ainsi que les associations villageoises avec lesquelles les contrats sont passés.

Il est donc faux de prétendre que ce sont les communautés qui sont à l'origine de la création des concessions de conservation. Ce que souhaitent les personnes que nous avons rencontré, c'est avant tout une régularisation de leur titres fonciers. Certes, Pur Projet n'est pas responsable des lois qui encadrent ces concessions de conservation et les

---

2 Contrato entre la cooperativa acopagro y the pure project (3 juillet 2012). Document consultable dans son intégralité dans les annexes de la version électronique de ce rapport. Téléchargeable ici : [www.amisdelaterre.org/purprojet](http://www.amisdelaterre.org/purprojet)

3 Pur Projet (2012) « Biocorredor Martin Sagrado REDD+ Project ». p.7



communautés ont parfaitement conscience d'être sur des terres appartenant à l'État où les pratiques agricoles sont très réglementées mais il nous semble que la création d'une concession de conservation, et le transfert exclusif des droits liés au carbone à Pur Projet pendant 80 ans, limitent fortement l'espoir des communautés de voir leur situation foncière régularisée par l'État. Comme nous l'ont expliqué Mr Roldan Rojas Paredes et Mr Tiso Ruiz Rodriguez de la Fondation Amazonia Viva, les communautés peuvent désormais au mieux obtenir la reconnaissance de droits d'usage en discutant avec le concessionnaire mais l'État ne pourra pas attribuer de titres fonciers qui viendraient se juxtaposer avec la concession.

- Des tensions bien antérieures au projet, que le projet souhaite résoudre et non l'inverse

Le rapport fait un contresens en sous-entendant que les tensions décrites sont le résultat du projet, alors qu'elles y sont antérieures, et que le projet prétend justement essayer d'y remédier. La gestion du territoire a été très conflictuelle par le passé en raison du contrôle de la zone par les narcotrafiquants et les terroristes, et d'une politique cadastrale inadaptée. Le projet souhaite justement aller au-delà de ces tensions (l'action est d'ailleurs totalement décorrélée des limites administratives régionales), et rassembler les communautés qui ont souvent été en conflit entre elles. Des résultats évidents ont déjà été obtenus sur la pacification des relations et la convergence des communautés dans la zone Sud du projet, qui était aussi une zone de tension. Le projet entend poursuivre les efforts pour faire de même au Nord.

Au lieu de délaissier les zones conflictuelles - ce qui serait la solution facile pour « ne pas se mouiller » -, et abandonner les communautés à leur sort, face à des risques légaux, sociétaux, économiques, le projet prend au contraire le parti de les aider, et leur offre notamment l'opportunité d'une plus grande visibilité, d'une meilleure autodétermination de leur avenir, et d'un plus grand poids vis-à-vis du gouvernement ou des acteurs économiques.

Réponse Amis de la Terre :

Nous ne prétendons pas que c'est votre projet qui a créé des tensions foncières, mais nous constatons que celui-ci les a exacerbé.

La clarification des droits fonciers est un préalable indispensable à tout projet REDD, c'est un point qui fait consensus (que l'on soit pour ou contre ce type de projet d'ailleurs). Nous vous invitons, par exemple, à lire les actes du colloque que nous avons organisé en juin 2013 à ce sujet. Sans clarification des titres fonciers, ce type de projet place les communautés dans une situation de précarité, ce qui ne saurait être justifié dans le cadre de pratiques de commerce équitable.

➤ Inclusif, collaboratif, et non coercitif

Loin de chercher à restreindre les droits de ces communautés (en aucun cas !) ou de chercher à les soumettre, le projet les accompagne justement à trouver d'elles-mêmes des solutions à leurs problématiques, processus qui aboutit généralement à reconnaître la nécessité de pratiques plus durables (agroforesterie, multi-cropping, marchés qualitatifs pour les produits, micro-zonage, etc.). Nous sommes bien conscients que cette approche non-restrictive d'autodétermination est probablement moins efficace - à court terme - pour le contrôle de la déforestation ; c'est un handicap que le projet accepte et anticipe pour la création de crédits carbone (notion que ne souhaite pas comprendre pas les Amis de la Terre, qui voient la recherche de rentabilité comme la seule motivation de Pur Projet). Mais nous sommes convaincus que c'est l'unique façon de pérenniser l'implication des communautés, et finalement d'obtenir des résultats meilleurs sur la déforestation et sur la qualité de vie des populations sur le long terme.

C'est aussi la vision du gouvernement, qui, loin de vouloir « punir » les communautés concernées, soyons sérieux, cherche aujourd'hui des issues bénéfiques pour tous, et voit dans cette méthodologie de projets participatifs un levier de résolution de conflits.

L'agence péruvienne de lutte contre le narcotrafic DEVIDA souhaite d'ailleurs voir cette approche modèle répliquée ailleurs. A titre d'exemple, la Fundavi a récemment été une des rares organisations externes à réussir à pénétrer et signer des accords avec les communautés dans une vallée encore contrôlée par les trafiquants et les producteurs de coca (Sion, région de San Martin), ceci grâce à cette approche participative de projets agroforestiers et de conservation.

Réponse des Amis de la Terre :

Dans la région de San Martin, mais de façon plus générale dans de nombreux pays du Sud, des communautés vivent sans titres fonciers sur des terres appartenant officiellement à l'État. Un accord tacite existe et les cas d'expulsions sont rares. Toutefois, les communautés se trouvent dans une situation d'insécurité puisqu'à tout moment l'État peut décider d'attribuer sur leurs terres une concession forestière, minière ou de conservation.

Dans le cas d'une concession de conservation au Pérou, l'État transfère son pouvoir de police au concessionnaire qui a l'obligation de mettre en place des mesures de surveillance et de répression s'il souhaite garder sa concession.

Aussi bien le contrat de concession entre Acopagro et le gouvernement régional que le document de présentation du projet coordonné par Pur projet prévoient ainsi explicitement des mesures répressives pouvant aller jusque l'emprisonnement. .

Si Pur Projet ne souhaite pas mettre en œuvre de telles mesures, nous vous invitons à le faire savoir publiquement et à conclure un avenant au contrat de concession avec le gouvernement régional en excluant de la zone d'intervention du projet, les zones où vivent les communautés et en attendant que leurs droits fonciers soient reconnus.

- Un projet plébiscité par les populations elles-mêmes, qui souhaitent le voir dupliquer dans leurs communautés

De nombreuses délégations, de leaders indigènes (Awajun de Bagua, de San Martin) et d'autorités locales de diverses régions sont venues visiter le projet au cours des dernières années et s'entretenir avec les populations impliquées. D'autres ont sollicité des ateliers de présentation du projet dans leurs communautés (indigènes ou non) (Cajamarca, Chachapoyas). Toutes, sans exception, ont reconnu la pertinence et la réussite de l'approche communautaire, participative, et d'autodétermination du projet, et ont demandé à la Fundavi et à Pur Projet de répliquer ce modèle dans leurs communautés. Il semble difficilement concevable qu'un projet qui, comme veut le faire croire Les Amis de La Terre, s'accaparerait les terres et les droits des communautés, déclenche autant d'enthousiasme de la part de ces populations.

Réponse des Amis de la Terre :

Aucune de ses délégations n'a été visiter les communautés situées à l'intérieur de la concession et qui se plaignent de ne pas avoir été consultées. Ces visites et ateliers ont eu lieu dans la zone Sud, dans les villages à la périphérie de la concession de conservation qui ne seront pas affectés par les restrictions d'usages.

- Un projet reconnu et soutenu par les organisations nationales et internationales

De même, de nombreux représentants des autorités gouvernementales provinciales, régionales (ARA, Gouverneur, Parc National Rio Abiseo), nationales (Ministère de l'environnement MINAM, Agence de gestion des parcs et réserves SERNANP, Agence anti-drogue DEVIDA, Ministère du Commerce Extérieur et Tourisme MINCETUR), et d'organisations internationales (agences de coopération, UNESCO) sont venues visiter le projet et ont elles-aussi toutes reconnu la qualité de l'approche et les résultats déjà obtenus, appelant de leurs souhaits la duplication à d'autres régions. DEVIDA a même demandé à Pur Projet et la Fundavi d'organiser un atelier de 2 jours à Lima pour former l'intégralité de ses agents au marché du carbone et à la méthodologie de projets participatifs. Enfin, de par sa dimension communautaire unique, le projet sert en ce moment même de noyau à une proposition d'enregistrement de la zone en tant que Réserve de Biosphère Mondiale à l'UNESCO.

## ➤ Gestion financière et transparence

Le projet est financé en partie par la vente de crédits carbone, en partie par des financements volontaires indépendants de la compensation carbone. Le projet implémente la plus grande transparence sur l'utilisation des fonds, à tous les échelons, et s'enorgueillit même d'avoir aidé les organisations locales à intégrer des outils de gestion des fonds et de traçabilité des dépenses qui leur faisaient défaut, sujet récurrent de méfiance au sein des populations. Les moindres dépenses sont donc enregistrées, publiées au sein des organisations, et disponibles pour consultation par tous. 70% des fonds reçus sont destinés aux activités locales, distribués aux organisations, et sont gérés et utilisés par celles-ci pour l'implémentation des activités de conservation et de développement qu'elles ont choisies d'implémenter.

Focalisés sur des concepts, les Amis de la Terre ne semblent même pas avoir pris le temps de comprendre quelle est réellement le contenu du projet, à savoir comment les communautés souhaitent contrôler la déforestation tout en développant leurs capacités et leurs ressources économiques, à travers la mise en place d'activités variées qui répondent à leurs besoins. Et ceci pour répondre à leurs engagements vis-à-vis de l'état (contrôle, patrouilles, inventaires), pour leur développement économique durable (activités économiques alternatives, diversification des revenus -apiculture, pisciculture, produits médicinaux, produits artisanaux, écotourisme, etc.-, pour leur développement de capacités (gestion, planification), pour l'éducation, et pour la promotion locale du projet, nécessaire pour faire reconnaître leurs droits et leurs demandes auprès des institutions. L'intégralité de ces activités est donc bien au bénéfice des populations.

### Réponse des Amis de la Terre :

Lors de notre mission et de nos différents entretiens, nous avons pu constater que les communautés, mais aussi les représentants d'Acopagro et d'Oro Verde, avaient une faible compréhension de ce qu'était le marché du carbone. Personne (pas même le représentant du gouvernement régional de San Martin) n'a pu nous expliquer par exemple à combien étaient vendus les crédits carbone en Europe et à qui.

De plus, comme nous l'expliquons dans le rapport, le détail de la part des fonds qui revient aux communautés n'est pas précis et n'est pas clairement distingué de ce qui relève des frais de salaires pour la Fondation Amazonia Viva ou des prestataires.

### **Sur l'intention**

Enfin, nous sommes navrés de n'avoir relevé que trop éléments qui démontrent une malhonnêteté intellectuelle évidente, qui ne sert finalement qu'à alimenter un parti pris d'ores et déjà défini avant la visite sur place.

➤ Mélanger les sujets sans rapports pour créer la confusion

Le rapport saute d'un sujet à l'autre, du projet Biocorredor Martin Sagrado à des considérations politiques péruviennes ou internationales, et mélange des notions qui ne sont pas reliées entre elles, et surtout pas au projet. Quel lien par exemple entre les négociations internationales sur le climat, les conflits historiques qu'il y a pu avoir entre l'état péruvien et les communautés indigènes, l'aéroport Notre Dame des Landes, la politique pétrolière du Pérou, et le projet ? Le projet ne se situe dans le cadre d'aucun de ces sujets (pas de communautés indigènes, pas de concessions minières ou pétrolières dans la région de projet, projet certifié sur un standard du marché volontaire, sans lien avec les discussions internationales sur le climat, pas de compensation carbone ni même de communication de VINCI, etc.). Cette juxtaposition facile, malhonnête, et hors-sujet, crée la confusion et tend trop souvent à faire croire que le projet a une responsabilité vis-à-vis de ces sujets qui ne le concernent pas.

Réponse des Amis de la Terre :

Nous pensons au contraire que le rôle des Amis de la Terre en tant que fédération internationale travaillant à la fois sur les aspects de justice sociale et environnementale, est de faire prendre conscience de ces interdépendances.

Nous sommes toutefois conscients que le plan du rapport ne permet pas une lecture clairement différencié des enjeux internationaux, péruviens, locaux et relevant de la responsabilité directe de Pur Projet.

Certes, Pur Projet n'est pas responsable de la politique extractiviste du gouvernement péruvien (qui est une cause majeure de déforestation) mais en désignant notamment dans votre document de projet comme « responsables de la déforestation », les paysans qui sont victimes de cette politique extractiviste et qui sont forcés de quitter leur terres, vous avez aussi une part de responsabilité.

➤ Chercher à tout prix des mécontents

Les Amis de la Terre ont consacré de l'énergie à chercher des participants en désaccord, et ce dès la préparation de leur voyage. Nous les remercions pour ces témoignages intéressants que nous prendrons en compte, car l'objectif du projet est bien, comme expliqué plus haut, d'adresser les problématiques et d'aboutir à un consensus total de la population.

Pour autant, il est malhonnête d'écrire un rapport sur la base d'une minorité en désaccord, voire de stimuler ce désaccord dans leurs entretiens (car comment expliquer qu'en parallèle, à Canaan par exemple, les populations ont déjà accepté et démarré des activités proposées par le projet - apiculture par exemple), alors que le projet est par ailleurs plébiscité par l'écrasante

majorité des populations de la zone et des régions alentours.

Réponse des Amis de la Terre :

Dans chaque communauté, nous avons organisé des réunions publiques de façon transparente et ouverte. A Canaan, nous avons ainsi lu devant une assemblée d'une trentaine de personnes, un document de Pur Projet<sup>4</sup> où vous prétendez que c'est cette communauté qui vous a contacté car elle craignait l'ouverture d'une route. Nous avons enregistré les réactions de surprise et de désaccord de l'ensemble des personnes présentes. David Anazco, qui porte le projet d'apiculture que vous financez et qui était présent à expliquer pourquoi, selon lui, la communauté n'atait pas à armes égales avec Pur projet pour l'attribution de cette concession de conservation et pourquoi son seul choix avait été de négocier (voir notre vidéo).

➤ Omissions ou assertions non expliquées pour semer le doute

Le rapport utilise parfois, sans les détailler, des assertions ou des raccourcis sur des sujets complexes, qui ont pour trop évidente intention d'abuser le lecteur.

A titre d'exemple, comment peut-on de bonne foi annoncer tout simplement que « la compensation carbone forestière ne repose sur aucune base scientifique sérieuse » ? Il faudrait donc remettre en cause le travail des 3000 chercheurs et experts du GIEC (Groupement International d'Experts sur le Climat), les 9000 publications scientifiques utilisées, leurs rapports, les méthodologies de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique, du Mécanisme de Développement Propre du protocole de Kyoto, qui reconnaissent et utilisent le mécanisme de stockage du carbone dans la biomasse (arbres en particulier) comme un moyen de compensation carbone, et, cela va de soi, sur des bases scientifiques.

De la même manière, le rapport abuse le lecteur en laissant entendre que le mécanisme de compensation carbone forestier, la quantification des crédits, ne sont pas encadrés, normés, et sont à la liberté du porteur de projet. C'est faux, le rapport ne mentionne pas une seule fois le marché du carbone volontaire, les standard VCS (reforestation, REDD+) et Gold Standard (reforestation) et leurs méthodologies complexes, scientifiques, et restrictives, qui prennent évidemment en compte les éléments telles que les risques de fuites, de non-permanence.

Il est bien sûr possible pour les Amis de la Terre de critiquer les bases scientifiques utilisées, mais pas de laisser croire qu'elles n'existent pas.

Réponse des Amis de la Terre :

Il convient de distinguer les rapports du GIEC et les mécanismes de compensation carbone forestier.

---

4 <http://www.purprojet.com/images/u/MARTIN%20SAGRADO%20rapport%20Juin%202012%20V0.1.pdf> page 15.

C'est bien parce qu'il n'existe aucune logique scientifique rigoureuse derrière la volonté de générer des crédits carbone REDD, que les discussions autour de ce mécanisme achoppent au niveau international et que l'Union Européenne a annoncé un moratoire sur les crédits carbone REDD.

L'impossibilité de générer des crédits carbone REDD fiables est pour nous un point crucial et, lors de notre entretien du 11 septembre, Pierrick Jammes a reconnu rapidement qu'il partageait ce point de vue. Pour ne pas alourdir le rapport, nous avons choisi de ne pas développer à nouveau cet argumentaire mais nous sommes à votre disposition pour tout débat public sur le sujet.

➤ Rien d'explicatif, de positif, de constructif

Plus triste, ce rapport n'explique ni ne décrit le projet et son contenu, si bien que le lecteur ne sait tout simplement pas en quoi consiste le projet dans les faits, et notamment son articulation fondamentale autour de deux axes : le développement d'activités économiques durables alternatives à la coupe du bois, et l'agroforesterie, afin de répondre justement aux principales causes de déforestation (extension des cultures pour augmenter les revenus, ou par épuisement des sols cultivés).

Il est invraisemblable d'observer que pas une seule fois le rapport ne mentionne tout ce qui a été accompli, les activités, les bénéfices, les réussites, les résolutions de conflits historiques, le développement des capacités locales, la fierté de populations. Les activités et leurs résultats sont pourtant tangibles, quantifiables, même omniprésents pour peu qu'on daigne visiter les communautés qui les ont implémentées. Trois millions d'arbres plantés, de multiples activités -apiculture, pisciculture, jardins botaniques, pépinières, équipement en matériel solaire, bateaux, systèmes de communication, radio, accès à la terre et aux titres de propriété pour des centaines de fermiers, campagnes d'éducation, émancipation des femmes, artisanat, etc. Cette absence dénote d'un parti pris bien trop évident pour que le rapport soit crédible.

Réponse des Amis de la Terre :

Suite à votre remarque, nous avons ajouté à l'introduction du rapport le paragraphe suivant: « *Ce rapport n'a pas pour objectif de présenter de façon exhaustive les activités de Pure Projet et de son partenaire local, la Fondation Amazonia Viva. Les lecteurs qui souhaiteront en savoir davantage sur ces activités sont invités à visiter le site Internet de Pure Projet (<http://www.purprojet.com/fr/>).* »

*Ce rapport a été élaboré avec l'objectif d'offrir un contre-point de vue aux supports de communication et aux autres rapports d'audit financés par Pur Projet. »*

Le rapport reconnaît page 26 la bonne volonté de l'équipe locale de Pur Projet

et contient page 28 un encadré présentant les activités de la Fondation Amazonia Viva dans la vallée de l'Huayabamba.

Pour finir, il est regrettable que ce rapport ne soit finalement que de peu d'intérêt et d'utilité. Il est probable qu'il ne servira même pas à faire évoluer les discussions sur le climat et la compensation carbone forestière si telle est la réelle intention des Amis de la Terre. En s'attaquant aux porteurs de projets, locaux, et de projets largement reconnus, les Amis de la Terre se trompent de cible, décrédibilisent leur message et en réduisent la portée.

Réponse des Amis de la Terre :

En 2014, le Pérou accueillera la COP 20 et, en 2015, Paris accueillera la COP 21. L'un des enjeux majeurs de ces négociations est l'inclusion ou non de REDD dans le marché du carbone.

Pour ses promoteurs, REDD est présenté comme une solution simple permettant de générer une grande quantité de crédits carbone à moindre coût (le raisonnement étant qu'il est moins coûteux de modifier les pratiques des personnes les plus pauvres dans les pays du Sud que de réduire la pollution d'une usine dans un pays riche). Cette étude de cas, comme les précédentes que nous avons réalisées<sup>5</sup>, permettent d'expliquer en quoi la réalité est autrement plus complexe. Surtout, et comme nous avons eu l'occasion d'en discuter avec vous, le mécanisme de compensation carbone ne repose pas sur des bases scientifiques solides et menace l'intégrité environnementale d'un futur accord climatique. Notre travail de contre-expertise, ainsi que celui de nos partenaires, a permis jusqu'à présent de « limiter les dégâts » et d'obtenir un moratoire de l'UE sur les crédits REDD jusqu'en 2020.

Or, Pur Projet fait partie des entreprises qui continuent à faire la promotion de la compensation carbone et donc à maintenir une pression sur les décideurs pour remettre en cause cette décision. Ainsi, il nous semble indispensable que les Amis de la Terre participent au débat public en rappelant les limites de la compensation carbone qui ne cible pas les causes profondes des changements climatiques et qui distrait l'attention des décideurs quant aux actions à mener qui seraient véritablement de nature à réduire les émissions globales de CO2 (poser des limites à l'extractivisme, relocaliser l'économie et l'agriculture, etc).

L'équipe de Pur Projet.

Note : L'intégralité des affirmations énoncées dans cette réponse sont supportées par une multitude de documents, rapports, actes, contrats, photographies, qu'il est impossible d'intégrer tous ici, mais entièrement disponibles pour consultation.

5 <http://www.amisdelaterre.org/nhambita.html> ou <http://www.amisdelaterre.org/REDD-a-Madagascar-le-carbone-qui.html>